

Lausanne



Mercredi soir, des animateurs socioculturels et des habitants se sont entretenus avec des conseillers communaux. Au centre, les deux élus socialistes Samuel de Vargas et Muriel Chenu Mesnier. PATRICK MARTIN

Des animateurs dénoncent un coup de force de la Muni

La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise s'invite au Conseil. Chaud débat en plénum.

Lise Bourgeois

Après des années de tumulte dans ses relations avec la Ville de Lausanne, la FASL est à nouveau sur des charbons ardents. La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) n'animerait pas le futur écoquartier des Plaines-du-Loup, a-t-elle appris en mars, tandis que la gestion du centre actuel des Bossons appelé «La Cabane» lui sera retirée. Les deux entités seront gérées directement par la Ville.

Ce mercredi soir avant la séance du Conseil communal, une vingtaine de personnes, parmi lesquelles des habitants et des animateurs et animatrices, attendaient les élus pour plaider leur cause.

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, une animatrice des Bossons explique qu'elle ne veut pas entrer directement au service de la Com-

mune, de peur de perdre son réseau avec tous les autres animateurs qu'elle connaît. Pour en avoir fait l'expérience dans une autre commune, elle craint un nouvel emploi où l'on travaille de manière moins horizontale, sous les directives de plusieurs services municipaux.

«Que se passera-t-il, se demande-t-elle aussi, si les représentations politiques changent à la Municipalité?» Elle préfère ainsi continuer de travailler pour une fondation qui «protège» les professionnels de ces inconvénients. Au Conseil communal, Johann Dupuis, d'Ensemble à Gauche, a développé une interpellation s'insurgeant de la démarche «abrupte» de la Ville qui équivaut, selon lui, à une municipalisation progressive de l'animation à Lausanne, au détriment de la fondation.

Reprise totale
Il demande que le Conseil le suive en incitant la Municipalité à réattribuer le mandat d'animation des Bossons et de la future maison de quartier des Plaines-du-Loup à la FASL.

Un large débat s'est engagé, qui est revenu sur le rôle de la fondation. Alors que le PLR a demandé il y a plusieurs années sa reprise totale par la Ville, la

«La communication a très mal fonctionné.»

David Payot, municipal

chefe de groupe Marlène Bérard réclame aujourd'hui une réponse claire, rappelant que la Ville finance presque entièrement la fondation. Elle ne manque pas cependant de s'inquiéter du dernier événement, qui met, selon elle, les animateurs concernés dans une position délicate.

Dans une réponse détaillée, le municipal David Payot fait valoir qu'aux Plaines-du-Loup le projet pilote de participation à la vie de quartier s'accommode mieux d'un lieu d'animation géré directement par la Ville. La nouvelle «assemblée de quartier» se coordonnera directement avec l'administration.

Répondant à nos questions, le municipal explique que la tâche de cette assemblée est assez éloignée de ce que fait la FASL: «La Convention avec la FASL tourne beaucoup autour des activités à l'intérieur de la maison de quartier alors que l'Assemblée de quartier sera davantage dans la discus-

sion des projets concernant tout le quartier. Ces deux niveaux doivent être étroitement coordonnés.»

Le municipal admet que «ce n'est jamais une bonne nouvelle de ne pas obtenir un mandat, mais nous avons en tête les intérêts des habitants avec une organisation commune pour l'assemblée de quartier et la maison de quartier.»

Mieux dialoguer

David Payot relève en outre que la communication a «très mal fonctionné»: «Depuis le 3 mai jusqu'à lundi dernier, il n'y a eu aucun échange officiel entre la Ville et la FASL, malgré des souhaits exprimés par la Ville. Or la FASL a entre-temps communiqué de manière forte mais partielle. Mais il est vrai que nous n'avons pas assez communiqué. Il faut développer des outils pour que la communication à l'intérieur de la FASL et avec la Ville puisse être meilleure à l'avenir.»

Au vote en plénum, le Conseil communal a demandé à l'unanimité que la Municipalité rédige un préavis. À une forte majorité, il n'a cependant pas suivi Johann Dupuis, qui demandait que le mandat pour la future maison de quartier des Plaines-du-Loup soit attribué à la FASL.

Le château de Grandson révélera sa mue au public

Patrimoine médiéval

L'institution muséale veut continuer à faire vivre le site durant les quatre ans de chantier à venir et en profiter pour organiser des rendez-vous découverts.

Le château de Grandson ne se transformera pas en Belle au bois dormant. Ses quartiers resteront accessibles au public malgré la rénovation intérieure qui commencera en juillet. Parée pour un lifting de quatre ans visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité énergétique tout en préservant son cachet patrimonial, la vénérable bâtisse sera, dès lundi, pleinement épurée de ses collections.

«On va vraiment avoir le monument à nu. Cela permettra de voir ses murs, ses cicatrices et ses changements architecturaux, expose Camille Verdier, directeur du musée. On a la chance d'avoir un château où plusieurs époques se succèdent. Les interventions permettront d'avoir des espaces avec des époques bien définies et des éléments soulignés.» À l'exemple d'un oculus à trois lobes qui, après avoir été masqué par l'ajout d'un étage intermédiaire, réapparaîtra dans le champ de vision pour restaurer la «verticalité médiévale».

Remonter au temps des bâtisseurs

Toutes ces formes et ces vestiges, l'institution muséale souhaite les partager avec le public. «Le château n'est pas seulement un écrin, c'est aussi un bijou», rappelle Sandra Hay, responsable de la médiation culturelle. Diverses visites permettront ainsi d'en apprendre davantage sur l'édifice du Moyen Âge. Elles tiendront bien évidemment compte d'éventuelles découvertes qui pourraient encore être faites.

Au-delà des atours, l'opération de réfection vaut également le détour. «On a un outil didac-

tique qui est formidable vu que le château est en travaux», s'enthousiasme l'archéologue de formation. La présence de tailleurs de pierre ou encore de céramistes avec «tous les aléas liés aux ratés de cuisson» donnera l'occasion d'effectuer une plongée didactique auprès des détenteurs du savoir-faire d'antan. Dès cet automne, la forteresse gothique érigée aux XIII^e et XIV^e siècles accueillera des week-ends thématiques, ainsi que des rencontres organisées avec des classes d'école.

«Le château n'est pas seulement un écrin, c'est aussi un bijou.»

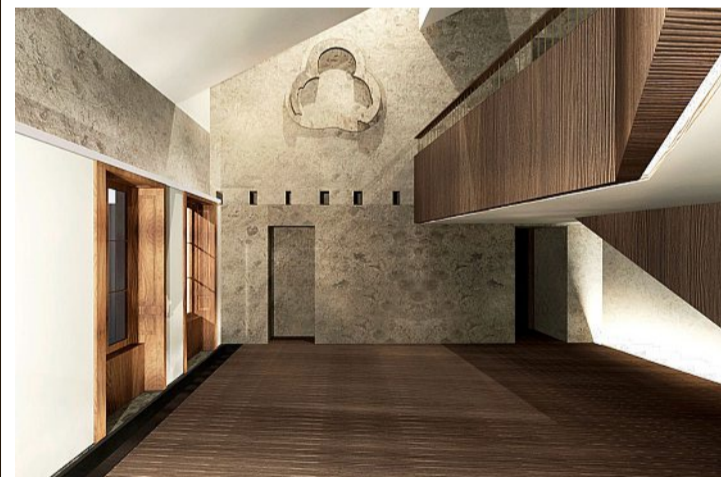
Sandra Hay, responsable de la médiation culturelle du château de Grandson

Établir le calendrier risque d'être complexe. «On doit composer une chorégraphie qui permette d'assurer des ouvertures au public, la sécurité et la tenue des travaux», explique Camille Verdier. Les deux ans de gros œuvre seront suivis de l'ameublement et de l'instauration d'une nouvelle muséographie. Qu'il s'agira aussi de partager.

«On veut offrir cette lecture architecturale du site et puis oublier 1476... jusqu'en 2026. À cette date, le deuxième plus grand château de Suisse devrait révéler son nouveau visage à l'occasion de la commémoration des 550 ans de la célèbre bataille qui a permis aux Confédérés de s'imposer face aux Bourguignons emmenés par Charles le Téméraire. Et poser un nouveau regard sur ce glorieux fait d'armes.

Anetka Mühlemann

Infos: www.chateau-grandson.ch
Fête médiévale les 13 et 14 août
(bénévolat: www.aacg.ch)



Le réaménagement intérieur permettra notamment de faire réapparaître un oculus du XIV^e siècle. DOM ARCHITECTES ASSOCIÉS

PUBLICITÉ

24 heures | Partenaire média

ZIMIX FESTIVAL 2022

African Music

SALLE MÉTROPOLE - LAUSANNE - SAMEDI 25 JUIN 2022

FALLY IPUPA & DIAMOND PLATNUMZ

AFTERPARTY AU CASINO DE MONTBENON

BILLETTERIE SUR WWW.ZIMIX.CH

#zimixfestival #zimix2022 #mkcevents

Stives Morand sera le préfet du Jura-Nord vaudois

Nomination

Le Canton a communiqué vendredi le nom du successeur d'Etienne Roy, qui prend sa retraite.

Le Conseil d'État a désigné Stives Morand comme préfet du district du Jura-Nord vaudois. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2023 et partagera la conduite de la préfecture avec Fabrice de Icco, déjà en poste.

Stives Morand, ex-syndic du Chenit et ancien député au Grand Conseil, remplacera Etienne Roy, qui a fait valoir son droit à la re-



Stives Morand futur préfet du Jura-Nord vaudois

traite, indique vendredi l'État de Vaud dans un communiqué. Le nouveau préfet est actuellement directeur d'une entreprise familiale, un garage automobile situé à L'Orient. **ATS**

PUBLICITÉ

24 heures | Partenaire média

OCL ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE

Saison 2022-2023

Renaud Capuçon DIRECTION ARTISTIQUE

Abonnements et billets en vente sur ocl.ch